

**NOTE DE SERVICE n°2****Evaluation diagnostique en début de classe de CE2****6 septembre 2016**

Cette évaluation, instaurée à la rentrée 2015, est reconduite cette année (cf circulaire de rentrée 2016 parues au BO n°15 du 14 avril 2016).

**1- Présentation du dispositif**

L'évaluation diagnostique de CE2 (3<sup>e</sup> année du cycle 2 à partir de la rentrée 2016) est mise en œuvre par les enseignants dans les semaines qui suivent la rentrée afin de permettre d'identifier assez tôt les besoins des élèves et de mettre en place les remédiations et différenciations adaptées, dans la perspective de la validation du palier 1 du socle commun en fin de CE2.

Pour aider les écoles à procéder à cette évaluation, une banque d'outils est disponible sur le site Eduscol :  
<http://eduscol.education.fr/pid33060/banqu-outils-pour-l-evaluation.html>

Elle propose :

- des exercices en téléchargement (200 en français et 200 en mathématiques) à partir desquels les équipes enseignantes peuvent construire leur propre corpus d'évaluation,
- ou des livrets d'évaluation déjà constitués, accompagnés de consignes de passation pour les enseignants et de grilles pour faciliter la saisie et l'exploitation individuelle et collective des résultats (fichier excel).

Au regard de l'expérience de l'année dernière, il est apparu que la construction d'évaluations spécifiques et surtout leur correction et leur saisie, a pu être un exercice très consommateur en temps, parfois au détriment de l'analyse et de l'exploitation au bénéfice des élèves.

Afin de faciliter la tâche des équipes, l'équipe du bureau de l'inspection vous fait ci-dessous une proposition de protocole.

**2- Proposition de protocole pour l'évaluation**

- **Support** : utilisation du **livret 2**, qui propose des exercices relevant de compétences complémentaires dans chacune des 10 séquences (5 en mathématiques et 5 en français).

Ce livret est téléchargeable sur Eduscol à l'adresse mentionnée ci-dessus. Il comporte 60 pages, mais vous en trouverez ci-joint une version modifiée en format « carnet », qui imprimée en recto-verso permet de constituer des livrets de 15 pages.

Le livret élèves est accompagné du livret de l'enseignant et du fichier de saisie et d'exploitation des résultats.

- **Date de passation** : proposition de la 3<sup>e</sup> semaine de septembre, soit du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2016. 2 séquences seront organisées chaque jour (réparties sur la journée), une en français et une en mathématiques, placées à des moments favorables en termes d'attention des élèves.

Chaque séquence est conçue pour durer 35 à 40 mn. Cette organisation permet d'achever l'évaluation sur une semaine.

- **Organisation de la passation, de la correction et de la saisie des résultats** : elle relève de la responsabilité du directeur de l'école. Il est fortement souhaitable que la charge de l'évaluation ne soit pas confiée uniquement aux enseignants de CE2 mais implique d'autres enseignants de l'école.

Le fichier de saisie des résultats permet de calculer des synthèses par élèves et pour l'ensemble de la classe.

- **Exploitation de l'évaluation** : l'analyse des résultats se fait à plusieurs niveaux.

- Au sein de la classe pour permettre à l'enseignant de connaître le profil de ses élèves et mettre en place son enseignement (constitution de groupes de besoin, organisation des APC, ...),
- Au niveau du cycle, pour identifier les axes prioritaires de travail au sein du cycle en fonction des éventuelles fragilités identifiées à l'entrée au CE2,
- Au niveau de l'école, ces évaluations ayant toute leur place dans le projet d'école.

Aucune remontée des résultats n'est demandée au bureau de l'inspection. Cependant, les équipes peuvent nous les communiquer si elles souhaitent un accompagnement dans l'analyse des données et la détermination des actions à mettre en place à partir de cette analyse.

Merci de noter que ces évaluations feront l'objet d'un dialogue avec l'IEN et les conseillers pédagogiques à l'occasion des inspections, visites et missions dans les établissements.

Vous remerciant par avance de votre engagement pour que ces évaluations soient un temps utile au service des besoins des élèves,

Pascale Pouzoulet  
IEN Zone Afrique Occidentale

Inspection des écoles françaises d'Afrique Occidentale  
Adresse postale : SCAC - Ambassade de France - BP 2014 Dakar - SENEGAL - Adresse géographique : Lycée Jean Mermoz - quartier Ouakam - Dakar  
Téléphone : (221) 33 860 89 25  
[ipef.secr@lyceemermozdakar.org](mailto:ipef.secr@lyceemermozdakar.org) / [ipef.cpdakar@gmail.com](mailto:ipef.cpdakar@gmail.com)

Bureau du Conseiller pédagogique (pôle Abidjan) — Service de Coopération et d'Action Culturelle — Ambassade de France — Abidjan — CÔTE D'IVOIRE  
Téléphone : (225) 20 30 02 15  
[ipef.cpabidjan2014@gmail.com](mailto:ipef.cpabidjan2014@gmail.com)

Site Internet : [www.ipefdakar.org](http://www.ipefdakar.org)